

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Outils biotechnologiques au service des filières de productions agricoles

- Université de Bordeaux

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités :

La licence professionnelle (LP) mention Agronomie, *spécialité : Outils biotechnologiques au service des filières de productions agricoles*, proposée par l'université de Bordeaux en lien avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) Bordeaux Gironde, forme des techniciens qui appliquent les outils des biotechnologies aux problématiques des entreprises agricoles et agroalimentaires basées en région Aquitaine. Dispensée sur le site universitaire de Talence, elle comprend un seul parcours, et accueille une douzaine d'étudiants par an. Le programme pédagogique comprend des heures d'enseignements en présentiel (435h), un projet tutoré (en deux parties sur les deux semestres) et un stage (4 mois). L'enseignement est majoritairement réalisé en formation initiale, bien que de rares auditeurs soient également accueillis en formation continue.

## Avis du comité d'experts

Le programme de la LP Agronomie, *spécialité : Outils biotechnologiques au service des filières de productions agricoles*, inclue une large part de méthodologie et de travaux personnels. Les enseignements sont consacrés pour 35% au cœur du métier (biologie cellulaires et moléculaire, biochimie, microbiologie). Un quart de l'enseignement concerne les outils de la communication, l'anglais, les outils informatiques et le cadre législatif et réglementaire. Enfin, 40% de la formation est assuré sous la forme d'un projet tutoré en petits groupes et d'un stage en entreprise de 4 mois. Les enseignements sont appliqués au contrôle de produits, à l'environnement et à la recherche & développement.

L'ancrage territorial et professionnel existe, avec la participation de professionnels aux enseignements, à l'encadrement de projets, aux jurys et à l'accueil de stagiaires par des entreprises du secteur. Il est regrettable toutefois que la part de ces interventions ne soit pas précisée. La diversité des partenaires (coopératives agricoles, chambres d'agriculture, interprofessions, laboratoire départemental...) reflète celle des productions agricoles de la région bordelaise mais il est regrettable que les entreprises qui recrutent les étudiants en stage puis en emploi ne soient pas davantage impliquées. Par ailleurs, le dossier ne montre que peu de relations avec l'université de Bordeaux, alors que des formations proches existent (parcours *Biologie des Agro-Industries* (BAI) de la licence générale *Biologie environnement*, deux autres licences professionnelles en agroalimentaire).

Les effectifs sont plutôt faibles, autour d'une douzaine d'étudiants par an. Il n'y a aucun auditeur en formation continue ou en contrat de professionnalisation. Les pourcentages de réussite sont en moyenne de 85%, ce qui est tout à fait correct. L'insertion professionnelle est satisfaisante (80% des diplômés en emploi après 3 ans) et il y a adéquation entre les emplois occupés et les objectifs de la formation, puisque les diplômés intègrent des entreprises privées et publiques en tant que techniciens. Cependant, après 3 ans, 20% des diplômés sont sans emploi et aucun n'accède à un emploi de cadre. La poursuite d'études existe mais reste faible (1 à 2 étudiants par an, soit 20%).

L'équipe pédagogique est composée de quatre enseignants du lycée agricole, dont la responsable de la formation, et sept enseignants chercheurs de l'université de Bordeaux. Il est regrettable que le dossier ne fournisse pas d'éléments permettant d'apprécier l'implication réelle des enseignants de l'université de Bordeaux ni celle des professionnels. Le pilotage au quotidien est effectué par cette équipe. Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement, il est principalement composé de membres de chambres consulaires, de coopératives et d'instituts publics, mais n'inclut pas de professionnels issus des entreprises qui recrutent les étudiants, ni d'anciens diplômés, ce qui est regrettable. Un questionnaire d'évaluation est rempli par les étudiants chaque semestre, ces enquêtes permettent de faire évoluer la formation.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Bien que l'équipe pédagogique comprenne des enseignants-chercheurs de l'université de Bordeaux, la LP n'affiche pas d'interaction forte avec la recherche.
Place de la professionnalisation	Des liens existent avec des représentants des entreprises et des organisations professionnelles des secteurs agricole et agroalimentaire pour la définition des objectifs de la formation, la participation aux jurys et aux projets tutorés. Leur participation aux enseignements n'est toutefois pas quantifiée, ni leur participation au pilotage de la formation.
Place des projets et stages	Lors de la formation, un projet tutoré réparti sur les deux semestres (8 crédits ECTS) et un stage de 4 mois (16 ECTS) sont proposés. L'équipe pédagogique est fortement engagée pour la préparation et le suivi des stages.
Place de l'international	La formation n'a pas de lien à l'international. L'enseignement de l'anglais existe mais son volume n'est pas quantifié, ce qui est regrettable, d'autant que des sociétés étrangères prennent des étudiants en stage et recrutent des diplômés.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants s'effectue par dossiers et entretiens. Le faible effectif (12 étudiants en moyenne) permet à l'équipe pédagogique de suivre chaque étudiant au cours de l'année. Il existe une unité d'enseignement de remise à niveau, non évaluée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Différentes modalités de formation existent (formation initiale et continue), mais seule la formation initiale fonctionne véritablement (3 étudiants en formation continue sur 6 ans). Les enseignements sont principalement dispensés en présentiel, selon des méthodes pédagogiques différenciées dont le dossier ne donne pas de précisions.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances sont variées : examens terminaux écrits, oraux, comptes-rendus, contrôles continus... Les règles de compensation des enseignements ne sont pas celles du référentiel des LP dans lequel le socle professionnel (stage+projet) permet de compenser le socle fondamental.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe descriptive au diplôme présente les éléments de compétences acquises à la fin de la formation. Elles correspondent aux référentiels des métiers visés. La formation n'a pas mis en place de démarche "compétences" formelle, en dehors du projet tutoré et du stage.
Suivi des diplômés	Le suivi est effectué par l'équipe pédagogique, auprès de chaque étudiant individuellement, mais uniquement en fin de stage. L'université effectue une enquête après trois ans, qui informe sur le pourcentage d'insertion. Il n'y a pas d'annuaire des anciens étudiants, ce qui est regrettable. Le dossier présente l'insertion professionnelle des deux dernières promotions, qui sont en majorité techniciens en CDD à la suite de leur stage. Cela pose des questions sur la valeur ajoutée par la licence pour des étudiants issus de BTS ou DUT.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement et propose des améliorations pour adapter la formation aux besoins des employeurs. Il est composé d'enseignants du lycée agricole, de l'université et de professionnels issus principalement d'instituts techniques, de chambres consulaires et des interprofessions. Il n'y a pas d'anciens diplômés, ni de représentants des entreprises, ce qui ne permet pas une véritable amélioration continue. Une évaluation de la formation est faite par les étudiants chaque semestre, sans que le dossier indique comment les résultats de ces

	évaluations sont prises en compte au niveau du pilotage.
--	--

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Equipe pédagogique attentive aux étudiants.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés.

### Points faibles :

- Caractère universitaire de la formation insuffisamment développé, et manque de liens avec les autres formations de licence du même domaine de l'UB.
- Effectifs faibles.
- Insuffisante participation des partenaires professionnels pouvant recruter les diplômés.
- Absence d'auditeurs en formation continue ou avec contrats de professionnalisation.
- Dossier insuffisamment renseigné.

### Conclusions :

Les objectifs de la licence professionnelle *Outils biotechnologiques au service des filières de productions agricoles* sont adaptés aux besoins des filières de la région Aquitaine. Cependant le recrutement faible pose le problème du positionnement, de la visibilité et des liens avec l'UB. La formation gagnerait à être intégrée dans une offre plus globale en sciences et technologie, et pourquoi pas regroupée avec une autre LP, afin d'attirer plus d'étudiants et élargir ses débouchés, y compris au niveau de la formation continue.

L'insertion professionnelle immédiate est satisfaisante et en adéquation avec les objectifs de la formation. Toutefois, la biotechnologie ne semble pas représenter le cœur des compétences des métiers, sauf si le débouché est celui de technicien de laboratoire. Il serait souhaitable de recentrer les contenus des enseignements en fonction des emplois réellement occupés et des besoins des entreprises de la région.

Enfin, il est regrettable que de nombreuses informations données en annexe ne soient pas exploitées par le dossier, gênant ainsi son évaluation, mais aussi leur prise en compte dans le pilotage.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.